# La lettre du DSC GrDF



août 2013 -

#### Tensions sur les nouvelles DR

En 2013, GrDF a mis en place une nouvelle organisation avec la création de 8 Directions Réseau et de 8 Directions Clients Territoires.

À cette occasion, FO Énergie et Mines avait donné un avis négatif en CCE. Nous estimions que la Direction proposait une organisation pouvant conduire à une baisse des emplois mais également à la possible casse du Service Commun.

Après un an de fonctionnement, un 1er constat peut être fait. Cette nouvelle organisation n'est pas adaptée et engendre des tensions au sein de certaines régions ou services.

Nous regrettons que certains responsables locaux utilisent ces dysfonctionnements pour arriver à leurs fins et conduisent à la démotivation des agents, à des tensions, voire même pour certains à des burn-out. Il est urgent que nos Dirigeants remettent de l'ordre à tous les niveaux.

## Le département Énergie Formation se restructure

L'évolution de la société et des grands dossiers de GrDF conduisent à une nouvelle évolution de l'Entreprise.

GrDF dépend du Groupe GDF Suez et est impacté par ses incessantes restructurations. Aujourd'hui, le département Énergie Formation est visé. GrDF étant le plus gros utilisateur de ce service, devrait théoriquement reprendre l'ensemble des structures de formation ainsi que les agents.

Je travaillerai en étroite concertation avec le Responsable FO d'Énergie Formation et le DSC de GDF Suez afin d'intégrer les agents concernés au sein du Distributeur.



Bernard GEGOUT

Délégué Syndical Central GrDF

Tel: 07 60 43 50 92

Email: bernard.gegout@erdf-grdf.fr

## Transition énergétique :

### le gaz sur la touche

Nous espérions qu'avec la loi de transition énergétique nous pourrions tirer notre épingle du jeu, mais c'est peine perdue. En effet, les énergies fossiles sont quasiment absentes de la loi.

Il est maintenant temps d'examiner l'application et les conséquences de la loi BROTTE au sein de nos Entreprises. Des mesures avaient en effet été prises pour un fonctionnement transitoire à la tenue officielle d'une Délégation Spéciale sur le sujet.

Néanmoins, la terre continue de tourner et nos Entreprises doivent bien s'adapter en conséquence afin de pouvoir assurer leur missions de Service Public.

L'arrivée des compteurs électroniques tant en électricité avec LINKY et en Gaz avec GAZPAR devrait conduire nos Entreprises à des modifications importantes dans le domaine de l'emploi, mais également sur les métiers de la clientèle.

Retenons un point important : contrairement à nos collègues d'ERDF, nous devrons toujours intervenir physiquement pour procéder à des mises hors service, que ce soit pour déménagement ou pour non-paiement. De ce fait, nous aurons toujours des Agents Techniques réseau et clientèles qui interviendront chez les usagers.

Avec les différents dossiers ouverts, la rentrée de 2014 sera chargée. Les semaines, les mois, voire l'année à venir seront déterminants pour l'avenir de GrDF.

FO Énergie et Mines prendra toute sa place dans l'examen de ces différentes évolutions, afin de garantir le maintien du Service Commun tel qu'il est écrit dans la loi. L'Entreprise peut et doit pouvoir évoluer dans cet esprit, à nous d'être vigilant pour garantir un avenir à l'ensemble des agents de GrDF.